
DÉCISION N° 078.03.2026

OBJET : Convention avec la société EGSC – contrat relatif à la mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) dans le cadre de l'aménagement de cabinets médicaux situés au 40 rue Aristide Briand à Osny.

Le MAIRE D'OSNY,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil Municipal du 26 mai 2020 portant délégation d'une partie de ses attributions au Maire conformément à l'article L 2122-22 du C.G.C.T,

VU la proposition de contrat de la société EGSC datée du 04 février 2026,

Considérant qu'il convient de passer un contrat pour une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage dans le cadre de l'aménagement de cabinets médicaux livrés en VEFA, brut de béton.

Article 1 :

DECIDE de conclure avec la société EGSC, sise 110 rue du Lieutenant Petit Leroy à CHEVILLY-LARUE (94550), un contrat relatif à la mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage dans le cadre de l'aménagement de cabinets médicaux situés au 40 rue Aristide Briand.

La mission porte sur l'accompagnement du Maitre d'Ouvrage pour la définition technique et réglementaire du projet, la consultation des entreprises, l'analyse des offres et la préparation opérationnelle du démarrage des travaux.

Ledit contrat se décompose comme suit :

- Projet : Dossier de Consultation des Entreprises (PRO-DCE)
- Dossiers d'Autorisations Administratives (DP/AT)
- Dossier Assistance au Maitre d'Ouvrage pour la passation des Contrats de Travaux (ACT)
- Accompagnement au démarrage des travaux, préparation de chantier.

Article 2 :

Ledit contrat prendra effet à compter de sa notification.

La durée du présent contrat comprendra les missions décrites à l'article 1 précité et suivra le planning suivant :

- o Phase 1 - Dossier de consultation des entreprises : mars – avril 2026
- o Phase 2 - Dossier d'autorisations administratives : avril – mai 2026
- o Phase 3 - Dossier ACT : fin juin – début juillet 2026
- o Phase 4 - Accompagnement au démarrage des travaux : septembre 2026

Le délai prévisionnel de la mission est de 7 mois sans interruption.

Article 3 :

DIT que la dépense résultant dudit contrat d'un montant de 13 764 € HT soit 16 516,80 € TTC sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2026 et suivants de la commune et se décompose comme suit :

ELEMENT DE MISSION	MONTANT H.T.
PRO-DCE	4 960,00 €
DP/AT	3 472,00 €
ACT	2 976,00 €
Préparation Chantier	2 356,00 €
Total HT	13 764,00 €
TVA 20 %	2 752,80 €
Total TTC	16 516,80 €


Aucune révision ne sera appliquée sur toute la durée du contrat.

Article 4 :

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au Représentant de l'Etat.



Fait à OSNY, **12 MARS 2026**
Le maire


Jean-Michel LEVESQUE



Agence I.D.F
Immeuble le Baudelaire
110, rue du Petit Leroy
94550 CHEVILLY LARUE
Tél. 01 56 72 13 12
E-mail : info@egsc.net

VILLE D'OSNY
Rue William Thornley
BP14
95520 OSNY

A l'attention de Madame Magali PASQUET

Chevilly-Larue, le 09 mars 2026.

Nos Réf. : OP 26 450B - OS

Objet : Mission AMO

Affaire : Rédaction des pièces écrites pour appel d'offre pour les travaux d'aménagement de cabinets médicaux

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre proposition d'honoraires concernant l'affaire ci-dessus référencée.

Restant à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Olivier SELOSSE

N° TVA Intracommunautaire : FR 87 403 334 949
N° de SIRET 403 334 949 000 68

CONTRAT DE MISSION ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO)

Entre les soussignés :

VILLE D'OSNY

Rue William Thornley – BP14 – 95520 OSNY

Représentée par Madame Magali PASQUET

Ci-après dénommée « **le Maître d'Ouvrage** »

Et

EGSC

110, rue du Lieutenant Petit Leroy – 94550 CHEVILLY-LARUE

Représentée par Monsieur Olivier SELOSSE

Ci-après dénommée « **le Prestataire** »

Article 1 : Notes liminaires

Le présent contrat a pour objet de confier au Prestataire une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) dans le cadre de l'aménagement de locaux livrés en VEFA à l'état brut de béton, sans menuiseries extérieures.

La mission porte sur l'accompagnement du Maître d'Ouvrage pour la définition technique et réglementaire du projet, la consultation des entreprises, l'analyse des offres et la préparation opérationnelle du démarrage des travaux.

Ce contrat prendra effet à la date de notification.

Article 2 : Description de la Mission

Dans le cadre d'une acquisition en VEFA, le Maître d'Ouvrage récupère des locaux livrés bruts (clos/couvert non finalisé), nécessitant la réalisation complète des travaux d'aménagement intérieur et des équipements techniques.

Le Maître d'Ouvrage souhaite être accompagné pour :

- La définition technique détaillée des travaux à réaliser
- La constitution des dossiers de consultation des entreprises
- La constitution des dossiers d'autorisations administratives (AT / DP le cas échéant)
- L'analyse des offres des entreprises
- La préparation du démarrage opérationnel des travaux

La mission d'AMO se décompose comme suit :

○ **PROJET – DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (PRO-DCE)**

Le Prestataire accompagnera le Maître d'Ouvrage dans la définition technique et administrative des travaux à réaliser.

À ce titre, la mission comprend :

- ✓ Analyse des documents VEFA transmis (plans promoteur, notices, contraintes techniques, limites de prestations)
- ✓ Définition du programme travaux d'aménagement preneur
- ✓ Rédaction des pièces techniques :
 - CCTP par lots
 - Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) ou BPU selon stratégie d'achat
 - Notices techniques descriptives
 - Hypothèses techniques et interfaces avec le bâti VEFA
- ✓ Production des pièces graphiques
 - Plan de principe d'agencement (Sur la base des plans DWG fournis par le maître d'ouvrage)
 - Plan de principe électrique et CVC (hors dimensionnement qui sera faite par l'entreprise d'exécution)
- ✓ Élaboration d'un planning prévisionnel travaux, intégrant :
 - Contraintes liées à la VEFA
 - Délais d'approvisionnement estimatifs
 - Phasage général de l'opération
- ✓ Assistance à la constitution des pièces administratives du DCE (liste des pièces, cadre de réponse technique, trame RC/AE en coordination avec la MOA si nécessaire)

○ **DOSSIERS D'AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES (AT / DP)**

Le Prestataire assistera le Maître d'Ouvrage dans la préparation des dossiers nécessaires aux autorisations réglementaires liées à l'aménagement des locaux.

La mission comprend :

- ✓ Analyse de la réglementation applicable (ERP, Code du travail, accessibilité, sécurité incendie...)

- ✓ Rédaction des notices réglementaires :
 - Notice de sécurité incendie
 - Notice d'accessibilité PMR

- ✓ Préparation des pièces nécessaires aux dossiers :
 - Plans réglementaires (sécurité / accessibilité) sur la base des plans remis par le MOA
 - Remplissage des formulaires CERFA
 - Assistance à la constitution du dossier pour dépôt par le Maître d'Ouvrage

- **DOSSIER ASSISTANCE AU MAITRE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION DES CONTRATS DE TRAVAUX (ACT)**

Le Prestataire accompagnera le Maître d'Ouvrage dans l'analyse des offres des entreprises.

La mission comprend :

- ✓ Analyse technique et financière des offres reçues
- ✓ Vérification de la conformité des offres au DCE
- ✓ Analyse des variantes éventuelles
- ✓ Participation aux réunions de négociation avec les entreprises
- ✓ Rédaction :
 - D'un rapport d'analyse des offres avant négociation
 - D'un rapport d'analyse des offres après négociation, avec proposition de classement et avis motivé

- **ACCOMPAGNEMENT AU DEMARRAGE DES TRAVAUX**

En phase de préparation de chantier, le Prestataire assistera le Maître d'Ouvrage pour la mise en place opérationnelle des marchés.

La mission comprend :

- ✓ Analyse des pièces de préparation fournies par les entreprises retenues

- ✓ Élaboration d'un planning détaillé de démarrage, intégrant :
 - Tâches préparatoires
 - Études d'exécution attendues
 - Commandes longues
 - Interfaces entre lots

- ✓ Participation à une réunion de mise au point avant démarrage (type réunion de lancement)

Ville d'Osny (95) – Mission AMO

Rédaction des pièces écrites pour appel d'offre pour les travaux d'aménagement de cabinets médicaux

○ **LIMITES DE MISSION**

La présente mission est une mission d'AMO.

Sont exclus, sauf mention contraire :

- ✓ Les missions de maîtrise d'œuvre d'exécution (VISA, DET, OPC, AOR)
- ✓ Les études d'exécution des entreprises
- ✓ Les diagnostics techniques spécifiques (structure, amiante, géotechnique, etc.)
- ✓ Les missions SPS, contrôle technique ou coordination SSI

Ces prestations pourront faire l'objet de missions complémentaires.

Article 3 : Montant des honoraires

Les honoraires correspondant à la mission telle que décrite dans la présente proposition s'élèvent au montant total hors taxes de :

ELEMENT DE MISSION	MONTANT H.T.
PRO-DCE	4 960,00 €
DP/AT	3 472,00 €
ACT	2 976,00 €
Préparation Chantier	2 356,00 €
Total HT	13 764,00 €
TVA 20 %	2 752,80 €
Total TTC	16 516,80 €

En cas de mission spécifique liées à cette mission, notre tarif demi-journée et de 450 € H.T. et journalier est de 650 € HT.

Article 4 : Délais

Ce contrat prendra effet à la date de notification.

Selon le planning de l'opération dont les dates prévisionnelles sont les suivantes :

- Phase 1 - Dossier de consultation des entreprises : mars – avril 2026
- Phase 2 - Dossier d'autorisations administratives : avril – mai 2026
- Phase 3 - Dossier ACT : fin juin – début juillet 2026
- Phase 4 - Accompagnement au démarrage des travaux : septembre 2026

Article 5 : Révision

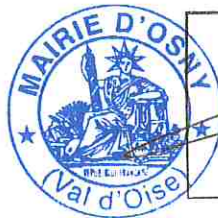
Sans objet

Article 6 : Conditions de règlement

- 20 % à la commande,
- le solde par phase réalisée.

Fait à Osny, le 09/03/2026

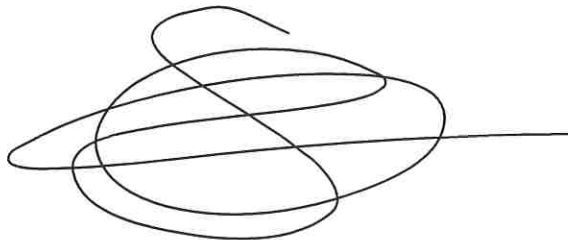
Le Maître d'ouvrage



Le Maire

JM. LEVESQUE

Le Prestataire

A large, stylized signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line extending to the right.

AFFAIRE :	VILLE D'OSNY - Pièces Ecrites + Analyses Offres - Cabinets Médicaux AMO	09/03/2026
------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	------------

DECOMPOSITION PAR ELEMENTS

PROJET – DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (PRO-DCE)	% de l'élément par rapport au total	Taux horaire €uros HT	Temps passé Heures	MONTANT € HT
Elaboration des CCTP Tout Corps d'Etats		62,00	40,00	2 480,00
Création des DPGF		62,00	20,00	1 240,00
Montage du DCE		62,00	16,00	992,00
Réunion de présentation		62,00	4,00	248,00
TOTAL phase 1	36,04%	62,00	80,00	4 960,00

DOSSIERS D'AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES (AT / DP)	% de l'élément par rapport au total	Taux horaire	Temps passé	MONTANT € HT
Rédaction des notices réglementaires		62,00	16,00	992,00
Réalisation des plans réglementaires		62,00	32,00	1 984,00
Remplissage du CERFA de la DP et/ou AT		62,00	8,00	496,00
TOTAL € HT phase 2	25,23%	62,00	56,00	3 472,00

DOSSIER ASSISTANCE AU MAITRE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION DES CONTRATS DE TRAVAUX (ACT)	% de l'élément par rapport au total	Taux horaire	Temps passé	MONTANT € HT
Réalisation des tableaux comparatif		62,00	32,00	1 984,00
Réalisation d'un rapport d'analyse		62,00	16,00	992,00
TOTAL € HT phase 3	21,62%	62,00	48,00	2 976,00

ACCOMPAGNEMENT AU DEMARRAGE DES TRAVAUX	% de l'élément par rapport au total	Taux horaire	Temps passé	MONTANT € HT
Elaboration d'un planning de démarrage des travaux		62,00	24,00	1 488,00
Participation à 2 réunions de chantier dans le but de lancer les travaux et de les ordonnancer		62,00	14,00	868,00
TOTAL € HT phase 4	17,12%	62,00	38,00	2 356,00

TOTAL	100,00%		222,00	13 764,00 €
--------------	----------------	--	---------------	--------------------

HT	13 764,00 €
TVA	2 752,80 €
TTC	16 516,80 €